



Chebec

OFFRE DE MARCHE CREATION GRAPHIQUE ET DECLINAISONS

Références :

[ami/Chebec/creation-graphique](#)

Commanditaire :

A.M.I. – Aide aux Musiques Innovatrices

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

OBJET DU MARCHE

Création d'une charte graphique pour le projet européen « Chebec », sous titré « Hacking the mediteranean economy through Cultural and Creative Industries », financé dans le cadre du programme européen Interreg Med.

Outre cette charte graphique, un certain nombre de déclinaisons (print et web) auront à être réalisées selon un calendrier précis.

1. CONTEXTE GENERAL DE LA MISSION

L'association AMI, basée à la Friche La Belle de Mai à Marseille, est l'un des 10 partenaires du projet Chebec et a en charge la mise en place de la stratégie communication pour l'ensemble du partenariat.

Chebec (sous-titré : « hacker l'économie méditerranéenne au travers du secteur des industries culturelles et créatives (CCI) ») est projet d'une durée de trente mois qui regroupe 10 structures partenaires et 5 autres associées, établies en France, Italie, Malte, Portugal, Espagne, Bosnie Herzégovine et Serbie.

La démarche de Chebec s'inspire des bateaux les plus rapides du XVIIIème siècle utilisés par les commerçants, mais aussi des corsaires et des pirates pour explorer, échanger, connecter et redynamiser l'économie MED.

Chebec s'attaque au principal défi des industries culturelles et créatives en Méditerranée : soutenir leur accès à de nouveaux marchés tout en conservant leur identité propre, dans le but de favoriser l'attractivité des clusters MED pour les personnes et projets créatifs.

Chebec expérimentera un programme de soutien intégré pour les entreprises et les professionnels, tout en en développant des compétences et des contacts à l'international.

Le programme comprendra des actions de formation, de conseil, de mobilité, d'évènements permettant la rencontre des acteurs (« matching events »), showrooms et un système de bons d'innovation (« innovation vouchure ») afin de favoriser les collaborations transrégionales concrètes.

Des activités de renforcement des compétences seront également réalisées à l'intention des décideurs politiques et des organisations de soutien (« support organisations ») afin d'améliorer l'efficacité de leurs actions.

Les résultats seront analysés et transférés aux niveaux régionaux correspondant aux priorités S3, afin d'assurer la pérennité des conclusions du Chebec à long terme. Les partenaires sont des organisations venant des régions MED avec des clusters CCI pertinents, avec des profils intégrés - autorités publiques, organisations intermédiaires, universités et ONG - une grande expérience, des relations solides avec leurs acteurs régionaux et les réseaux européens.

2. QUALIFICATIONS DU PRESTATAIRE

Les qualifications requises du prestataire sont les suivantes :

- Être en capacité de proposer une charte graphique innovante et graphiquement adaptée au projet, respectant les obligations liées au programme Interreg.
- Être en capacité de réaliser les déclinaisons graphiques demandées (liste plus loin dans l'appel d'offre), papier ou web.
- Être en capacité de faire des propositions et tarifs d'impression. Ainsi, il reviendra au prestataire choisi de prendre en charge la relation avec les imprimeurs (devis, négociation de tarifs, suivi print)
- Être en capacité de travailler dans la langue du partenariat, soit l'anglais, autant qu'en français.
- Respecter les règles de la profession et le droit du travail
- Respecter les délais impartis.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'OFFRE

Le prestataire devra réaliser les commandes suivantes :

Proposer une charte graphique.

La charte graphique devra rendre compte du projet et de ses objectifs, être en accord avec les obligations liées au programme Interreg et à sa charte graphique.

Cette charte graphique devra, d'une part, avoir un aspect « corporate » qui sied à ce type de projets, tout en montrant l'aspect « créatif » de CHEBEC, projet qui s'inscrit dans le cadre des CCI / Creative and Cultural Industries. Ce, d'autant plus que plusieurs partenaires du projet ont dans leur ADN la création artistique et le monde culturel (AMI, Arty Farty...).

En somme, la charte graphique devra être autant « sage » et « adaptée » aux projets UE, tout en s'en démarquant, petit pas de côté visant à renforcer la compréhension de la spécificité créative du projet.

L'équipe retenue pour élaborer la charte graphique devra proposer :

- **1 charte graphique avec un pack graphique** (typos et logos étant imposés par la charte graphique liée aux projets Interreg Med), avec les éléments graphiques de déclinaison nécessaires, qui permettront des déclinaisons simples par l'équipe de communication de l'AMI et des différents partenaires de Chebec.
- **1 pack graphique** adapté et directement utilisable par les prestataires qui seront recrutés pourra réaliser les vidéos.

Il devra également réaliser les objets suivants (liste susceptible de modifications), selon un calendrier établi (également susceptible d'ajustements) :

Des documents de communication :

- **1 flyer** de présentation du projet Chebec, (A5, recto verso, quadri) ;
- **1 brochure** de présentation plus détaillée du projet (A4, 12 ou 16 pages, reliure 2 points métal, recto-verso) ;
- **1 Roll-up** de présentation de Chebec, format 85X198 cm environ, recto, quadri) ;
- **1 affiche** au format 40X60 (recto, quadri) ;
- **Des bâches** promotionnelles (1 à 3 formats différents, dimensions à définir) ;
- **1 dossier de presse / press kit**, (A4, recto verso, 16, 20 ou 24 pages, reliure 2 points métal, quadri)

- **Des éléments graphiques** pour un certain nombre d'objets promotionnels (goodies) tels que, par exemple, stylos, carnets de notes, clés USB, mugs, Totebags, etc). Le choix des prestataires sera fait par le pôle communication de l'AMI en accord avec les différents partenaires du projet, en privilégiant les objets de conception éco-responsables, solidaires et locaux.

Une série de templates et déclinaisons web directement utilisables par les partenaires du projet :

- **Éléments graphiques pour les sites web** partenaires du projet, ainsi que pour les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, éventuellement LinkedIn)
- **Templates** utilisables pour des présentations Powerpoint et/ou Prezi.
- Éléments pour **fournitures de bureau** (feuilles à entête, cartons d'invitation, etc).

Une série d'éléments graphiques utilisables pour des formats vidéo :

- **Animations, graphiques, images et autres habillages graphiques** directement utilisables **pour les vidéos réalisées pour la communication de Chebec** (1 vidéoclip de présentation du partenariat, un de présentation des partenaires, une vidéo présentant les « success stories » relevées durant le projet, un ou plusieurs teasers pour des événements locaux, un vidéoclip sur les applications concrètes du projet).
- **Animations, graphiques, images et autres habillages graphiques** directement utilisables **dans le cadre de la création de « webinars »** (contraction de web et seminars >> séminaires en ligne).

NOTA : un second appel d'offre portant sur la création d'objets vidéo a été lancé. Il est tout à fait possible de répondre aux deux appels si le prestataire a les compétences nécessaires en interne.

4. CRITÈRES ET METHODE DE SÉLECTION DU PRESTATAIRE

Afin d'assurer un traitement transparent et équitable des candidatures, l'A.M.I. utilisera une Grille d'analyse des candidatures.

4.1. Respect du prix du marché

Le prix de la prestation doit être en adéquation avec les prix normalement pratiqués sur le marché.

Le prix conclu lors de la négociation entre le prestataire et l'A.M.I. sera réputé fixe et forfaitaire.

Le prix est censé comprendre : les frais logistiques/administratifs inhérents à la prestation, les frais de déplacements, d'hébergement.

4.2. Mode de contractualisation

La procédure de contractualisation et de règlement s'effectuera de la façon suivante :

Fourniture d'un devis/tableau des services par le prestataire

Élaboration d'un contrat de prestation de services entre l'A.M.I. et le prestataire, règlement sur présentation de factures par le prestataire, en concordance avec les éléments du devis.

5. DÉPÔT ET EXAMEN DES CANDIDATURES

Le prestataire candidat devra faire parvenir son offre sous la forme d'un dossier (format PDF) comportant les éléments suivants :

Une présentation succincte du prestataire (expériences pertinentes en rapport avec la mission).

Le Tableau des Services dûment complété, signé et tamponné.

Le CV des principaux intervenants dans le cadre du projet

Tout élément explicatif que le prestataire jugera utile d'y faire figurer, au regard des critères de sélection.

Le dossier est à déposer, en format .pdf, aux adresses e-mail suivantes jv@amicentre.biz et admin@amicentre.biz, à l'attention de :

Appel d'offre «création graphique et déclinaisons Chebec 2018-2020»

A.M.I. – Aide aux Musiques Innovatrices

Friche la Belle de Mai

41 rue Jobin – 13003 Marseille

Tel : 04 95 04 95 50

Fax : 04 95 04 95 55

Tout dossier incomplet ou dans un format de fichier illisible ne sera pas examiné.

5.2. Date limite de dépôt de la candidature

MARDI 27 NOVEMBRE MINUIT

Toute candidature reçue après la date butoir ne sera pas examinée.

5.3. Examen des candidatures

ENTRE LE MERCREDI 28 NOVEMBRE ET LE MARDI 4 DECEMBRE

L'A.M.I. procédera à l'examen des candidatures.

5.4. Information aux candidats

L'A.M.I. préviendra par e-mail, le prestataire retenu pour l'obtention du présent marché, elle préviendra également par e-mail l'ensemble des candidats non retenus.

6. ANNEXES AU PRÉSENT CAHIER DES CHARGES

Annexe 1 : Tableau des services

Le Tableau des Services comporte les principaux services demandés par l'A.M.I. et indique la décomposition du prix global et forfaitaire.

Ce document dûment complété et signé par le soumissionnaire est à joindre au dossier de candidature.